

LE PUBLICISTE.

DECADI 30 Pluviôse, an VIII.



Bruit du prochain retour des Russes sur le Rhin. — Accueil distingué fait par le roi de Prusse à l'ambassadeur français Beurnonville. — Remise d'un grand nombre d'armes par les chouans du Morbihan. — Rapport du général Lefebvre sur la prise de Frotté & de son état-major. — Arrestation d'un fourgon chargé de quatre caisses d'armes. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Rome, le 21 janvier (1^{er} pluviôse).

On apprend de Malthe, sous la date du 1^{er} janvier, que les russes n'y étoient pas encore arrivés. Il ne se trouvoit devant les forts de cette île que deux régimens anglais, sous les ordres du général Graham.

On poursuit ici le procès des deux ex-consuls de la république romaine, Matheis & Zaccaleoni, & de vingt-cinq autres républicains arrêtés par le général napolitain Nazelli.

Gregoïro, Silvestri, de Trivigliano, jeune homme âgé de 21 ans, a été arrêté, il y a quelques jours, comme prevenu d'avoir répandu de faux bruits. On lui a fait aussi-tôt son procès; & avant-hier, il a été condamné à mort & exécuté. Plusieurs autres patriotes ont été renfermés pour le même crime.

De Gènes, le 3 février (14 pluviôse).

Il vient d'éclater une insurrection dans la vallée de Fontana-Bona. Un piquet de 50 hommes, envoyé pour arrêter les chefs, a été arrêté & livré à l'ennemi. On avoit cru qu'un détachement de 200 hommes suffiroit pour dissiper les insurgens; mais après avoir essuyé un feu très-vif, ils ont été obligés de se retirer.

Les autrichiens ont abandonné le Piémont après avoir emporté tout ce qui étoit dans les arsenaux. On assure que Tortone, Alexandrie & les autres forteresses sont gardées par les troupes du roi de Sardaigne; mais cette nouvelle mérite confirmation.

Le général Marbot vient de visiter tous les postes des monts liguriens. Le fort de Gari n'est pas cerné; les Autrichiens n'ont pas passé les hauteurs de Novi. On croit même que dans cette dernière ville, il n'est resté que deux régimens provinciaux du Piémont.

Plusieurs membres de la commission du gouvernement demandent leur démission.

De Vérone, le 1^{er} février (12 pluviôse).

Le quartier-général de Klenau est maintenant à Saint-Martino d'Albero. On assure que le plan d'opération concerté entre l'amiral anglais lord Keith & les généraux autrichiens, ne tardera pas à avoir son exécution. L'escadre anglaise qui bloque Gènes, est composée de huit vaisseaux de ligne, trois frégates, & deux cutters. Plusieurs vaisseaux russes croisent devant Nice.

AUTRICHE.

De Vienne, le 2 février (13 pluviôse).

Il est arrivé avant-hier un courrier de Pétersbourg. Depuis ce moment, le bruit court que les Russes vont reparoitre sur le théâtre de la guerre, en beaucoup plus grand nombre que la première fois. Le séjour du comte de Bellegarde & de lord Minto à Prague avoit pour objet de lever quelques difficultés qui étoient survenues entre les trois cours. A l'issue des conférences, qu'ils eurent à ce sujet, Suwarow expédia un courrier à Pétersbourg; & c'est, dit-on, sur le rapport qu'il a fait à l'empereur de Russie, que Paul I^{er} a changé de dessein.

Le colonel Coloredo est arrivé ici le 31, avec des dépêches de l'archiduc que l'on dit très-importantes.

Le général d'artillerie Kray, qui se trouve ici depuis quelques jours, a été reçu d'une manière distinguée.

Depuis le départ du chargé d'affaire espagnol à Constantinople, le banquier Hubsch est chargé de l'approvisionnement des prisonniers français.

PRUSSE.

Extrait d'une lettre de Berlin, du 5 février (16 pluviôse.)

Vous aurez sûrement entendu parler de l'accueil plein de distinction qui a été fait au général Beurnonville. On sait que lors de sa présentation, il eut avec sa majesté une conversation plus longue & plus animée que ne sont ordinairement ces conversations d'étiquette. Dans les jours suivans, à la comédie & au bal, il s'est établi pareillement entre le roi & le général français des entretiens particuliers, dans lesquels on suppose qu'il a été question d'objets sérieux. Le roi a, dit-on, témoigné qu'il seroit empressé de concourir au rétablissement de la paix; qu'il avoit toujours été dans cette disposition, mais que la mobilité du gouvernement directorial, la composition & les principes de ses membres, avoient été de nature à arrêter l'effet de la meilleure vo-

lonté; au lieu que l'unité d'action & la force évidemment existante dans le gouvernement actuel permettoient de songer à des liaisons intimes & d'autant plus stables qu'elles seroient cimentées par le héros du siècle.

Ce qui a transpiré dans le public de ces conversations, a été accueilli avec joie, & n'a pas manqué de donner de la jalousie & de l'inquiétude aux agens de quelques puissances.

L'importation des mousselines est prohibée, excepté l'importation de celles dont l'aune quarrée ne pese que trois onces trois quarts, dont les droits montent à deux écus l'aune.

Le gouvernement vient de publier ses procédés pour faire du sucre de betteraves : 1500 livres donnent 57 livres & demi de sucre brut. Après avoir fait bouillir les betteraves, on les met sous le pressoir; le jus exprimé est réduit en syrop, en le faisant bouillir & réduire jusqu'à moitié. L'évaporation donne le sucre : le marc & les autres restes font une excellente eau-de-vie, qu'on vend déjà à Berlin. Le syrop qui reste après l'évaporation donne encore un excellent rhum.

Le prince héréditaire de Mecklembourg-Schwerin arriva, le 25 janvier, de Pétersbourg à Königsberg avec son épouse, la princesse de Russie. Après un séjour de deux jours, pendant lequel le gouvernement leur a donné des fêtes brillantes, ils ont continué leur route par Dantzic.

M. Werner de Dewitz, premier ministre du duc de Mecklembourg-Schwerin, est mort à Schwerin, le 26 janvier, à l'âge de 74 ans. Il avoit passé 50 ans au service de la maison de Mecklembourg dans plusieurs emplois éminens.

A L L E M A G N E.

D'Augsbourg, le 7 février (18 pluviôse).

D'après un traité conclu entre l'électeur de Mayence & l'envoyé anglais Wickham, le premier doit recevoir de l'Angleterre 20,000 liv. sterl. d'avance, & 800 liv. sterl. par mois; à charge de fournir 500 tirailleurs & 8000 hommes qui seroient au complet le 1^{er} mars.

L'armée bavaro-palatine doit être portée à 40,000 hommes. Le ministre anglais Wickham est à Munich, où il négocie avec l'électeur un traité par lequel l'Angleterre doit prendre à sa solde 21 bataillons.

Suivant les lettres de Venise, du 31 janvier, l'élection d'un pape ne paroît pas encore si prochaine.

Des bords du Mein, le 12 février (21 pluviôse).

D'après tous les avis que l'on reçoit, il paroît certain que l'armée russe commandée par Suwarow, a reçue contre-ordre, & doit se rendre sur le Rhin. Outre les lettres de Vienne, des avis de Memmingen mandent qu'il y est arrivé l'ordre de préparer des rations pour 14 mille russes qui doivent arriver dans peu.

Des lettres de Ratisbonne annoncent aussi le prochain retour de l'armée russe.

Voici, d'un autre côté, ce que l'on mande de Lintz en date du 5 de ce mois :

« Condé a reçu un courrier de Vienne avec des dépêches qui ont tout-à-coup fait changer les dispositions de départ, qui étoient arrêtées pour demain. Il a aussitôt envoyé l'ordre à son corps de rester dans ses cantonnemens. »

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 8 février (19 pluviôse).

Le marquis de Lorn a pris séance dans la chambre des pairs, comme baron d'Hamilton.

Le jeune d'Orléans & ses deux frères ayant reçu la permission du roi de venir à Londres, sont arrivés dans cette ville.

Lord Minto, notre ministre à Vienne, s'est rendu à Prague, pour convenir avec le prince Suwarow du montant des subsides à fournir par l'Angleterre pour les 100 mille russes que l'on dit devoir être à sa solde, & se mettre en marche pour le Rhin vers le milieu de février au plus tard.

C'est le prince héréditaire d'Orange, & non le stathouder, qui passe sur le continent.

On annonce de Déal que, le 5 février (16 pluviôse), près de 400 bâtimens appartenant à différens convois, ont mis à la voile. Tous les vaisseaux de guerre, qui avoient des troupes à bord, ont appareillé de leur côté.

Il existe, dans le comté d'Hampshire-Massachusetts, un particulier nommé Micajah Pratt, jouissant de toutes ses facultés, quoiqu'à sa 115^e année révolue.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Nantes, le 24 pluviôse.

Cinq mille hommes venant du Morbihan, sont attendus ici aujourd'hui. On dit qu'ils amènent avec eux 15 ou 1800 conscrits ou déserteurs qui étoient passés aux chouans, & qui vont être incorporés dans les troupes de la république.

Une lettre de Vannes annonce que les chouans ont rendu 20,500 fusils, 40 pieces de canon, & beaucoup de munitions.

Beaucoup d'ex-rebelles s'enrôlent sous les drapeaux républicains.

Le général Brune, dans une lettre du 20 de ce mois, adressée à notre administration centrale, défend d'admettre en paiement des contributions d'autres valeurs que des écus.

De Paris, le 29 pluviôse.

On sait assez aujourd'hui en France que les choses ne sont rien pour le succès en comparaison des hommes; que les imperfections des choses disparaissent sous les qualités des hommes à qui elles sont confiées. Aussi l'on attend avec un vif intérêt & une grande impatience les noms des premiers préfets. Certes, ceux qui circulent pour les préfetures de Paris, de Lyon, de Versailles, de Rouen, de Nantes, de Rennes & des Deux-Sevres, sont du plus heureux augure.

C'est décidément demain, à une heure, que les consuls s'installent au palais national des Tuileries. Dans la partie qui doit être occupée par le premier consul, on n'a fait que les réparations indispensables. Les meubles y sont d'une noble simplicité. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est la salle des gardes, dont la coupe produit un effet neuf & majestueux.

La garde consulaire, qui sera, dit-on, portée à 3,600 hommes, est superbe. Le corps des guides, dont le jeune Beauharnais est capitaine, composé de jeunes gens de la meilleure tenue, présente le plus beau coup-d'œil.

Avant-hier, le premier consul sortit à cheval, en petite redingote grise, accompagné de trois ou quatre personnes, sans aucun garde. Dix ou douze cavaliers ayant coaru après lui, afin de l'escorter, furent renvoyés dès qu'ils l'eurent joint. Il revint de sa course, à cinq heures, tout aussi peu accompagné; pour aller dîner, chez Lucien, son frère.

— Le gouvernement a reçu ce matin la nouvelle que Georges avoit livré 4 mille fusils. Il doit se rendre incessamment à Paris, ainsi que Beaumont & quelques autres chefs.

— Parmi les effets de Frotté, étoit une grande quantité de croix de Saint-Louis, qui sont maintenant chez le consul Bonaparte.

— Le citoyen Mathieu Lefebvre est nommé receveur-général du département du Nord.

— Les consuls viennent d'arrêter une nouvelle organisation de la régie des poudres & salpêtres. Cette administration est mise dans les attributions du ministère de l'intérieur.

— Un fourgon chargé de quatre caisses d'armes a été arrêté avant-hier après-midi à la barrière de la Villette, & conduit au bureau central, ainsi que le voiturier. Celui-ci, chemin faisant, a menacé la garde de dételier, sous prétexte que la voiture étoit trop chargée. Ces caisses n'avoient aucune destination.

— Des visites domiciliaires ont été faites à Caen dans quelques maisons suspectes, pour y découvrir un comité chouan. Deux chefs ont été arrêté.

On a aussi arrêté Bontemps, brigand fameux dans le canton de Vimoutiers. Une commission militaire a été nommée pour le juger.

— Les chouans ont évacué la ville de Lude & se sont dissous par la désertion. Ceux qui restoit encore dans le Haut-Maine & le Bas-Vendômois ont suivi cet exemple.

— Quand on aura lu dans *l'Ami des Loix* d'hier une lettre, signée *Chauvelin*, contenant l'éloge d'un ouvrage sur la situation actuelle du commerce, personne n'aura fait au citoyen Chauvelin, ci-devant ministre de France en Angleterre, & aujourd'hui membre du tribunat, l'injure de croire que cette lettre fût de lui.

On ne trouve son esprit ni dans la forme ni dans le fonds. Cette lettre avoit aussi été envoyée au *Publiciste*, avec la même signature, par laquelle sans doute on avoit cherché à la recommander; mais nous l'avions rejetée comme apocryphe. Elle est en effet désavouée par le tribun Chauvelin.

— Le citoyen Lenoir, conservateur du musée des monumens français, déjà chargé, par le ministre de l'intérieur, d'y faire transporter un monument abandonné depuis un siècle dans les caves de Cluny, vient d'obtenir la permission d'y faire transporter aussi les tombeaux d'Héloïse & d'Abeilard. Celui d'Abeilard se trouve chez le citoyen Boisset, médecin, au bourg Saint-Marcel, près Châlons-sur-Saône, qui l'a sauvé de la dévastation révolutionnaire : celui d'Héloïse est resté à Nogent.

— Qui se douteroit, si un journal ne l'avoit dit, que Barruel-Beauvert est fameux?

— L'administration municipale de Rouen a défendu le port d'armes, dans l'intérieur de cette commune, à tous ceux qui ne sont ni militaires ni en activité de service, à moins d'avoir obtenu une autorisation spéciale.

— Les *Gazettes de Francfort & de Ratisbonne*, arrivées hier, assurent positivement que l'armée russe a reçu de nouveau contre-ordre & doit se rendre sur le Rhin. Le *journal de Francfort* cite une lettre de Lintz, en date du 14 pluviôse, qui porte que l'armée de Condé a également reçu de Vienne l'ordre de rentrer dans ses cantonnemens.

D'autres nouvelles du Rhin disent que l'armée de Sa-

waraw doit être jointe par celle du général Lasce, rassemblée sur les frontières de la Lithuanie.

Au milieu de ces incertitudes & de ces récits contradictoires, il faut attendre.

Avis. — Les citoyens sont prévenus que toutes demandes particulières, sur tel objet que ce soit, doivent être adressées directement aux ministres que ces demandes concernent. Les adresser aux consuls, c'est en retarder de plusieurs jours l'examen, et c'est le faire sans aucun avantage pour le pétitionnaire, parce qu'il est impossible aux consuls de s'occuper de ces objets.

ARMÉE DE L'INTÉRIEUR.

Lefebvre, général divisionnaire, commandant en chef la division, au citoyen Bonaparte, premier consul.

Paris, le 28 pluviôse, an 8.

Citoyen consul, je vous annonce avec une vive satisfaction qu'il résulte des rapports que me transmet à l'instant le général Chamberlhac, qu'il est enfin parvenu à se rendre maître des chefs des rebelles, au nombre de sept.

Pierre-Marie-Louis de Frotté, soi-disant maréchal des camps & armées, & chevalier de l'ordre royal, commandant en chef pour le roi de Mirtau;

Le nommé de Caumarque, soi-disant commandant une légion;

Le nommé d'Hugon, soi-disant chef de légion, commandant d'un arrondissement;

Le nommé de Verdun, soi-disant chef de légion, adjoint au chef de l'état-major;

Le nommé Casimieux, aide-de-camp de Frotté;

Pascal Séguiral, aide-major;

Saint-Florent, aide-major;

J'ai l'honneur de vous envoyer des papiers, des cachets & des poignards dont ils ont été trouvés saisis.

Le général Chamberlhac se loue particulièrement de l'exactitude des chefs de bataillons des 43^e. & 96^e. demi-brigades, de la bravoure des grenadiers des 43^e. & 6^e. de ligne, du zèle du général Guidal, & de l'activité de l'adjudant-général Dormenau, qui l'a parfaitement secondé dans toutes ses opérations. Il donne beaucoup d'éloges aux 5^e. bataillons des 43^e. & 96^e. demi-brigades, & en général à toutes les troupes qu'il a eu sous ses ordres.

Les sept chefs de rebelles ont été conduits, sous forte escorte, à Verneuil, & j'ai convoqué, sur-le-champ, une commission militaire, pour, d'après la loi, procéder à leur jugement dans les vingt-quatre heures.

Il est prouvé, citoyen consul, que ces misérables étoient les principaux auteurs des troubles civils dans les 14^e. & 15^e. divisions militaires.

Les paysans & le peuple de ces divisions sont dans la joie d'être délivrés de ces brigands; dont la capture consolide leur tranquillité.

Salut & respect, Signé, LEFEBVRE.

Lettre trouvée sur d'Hugon; & écrite pendant que Frotté demandoit à rendre les armes.

Mercredi 12, à 5 heures.

Je n'ai point encore de nouvelles d'Angers; j'attends toutes les minutes Saint-Florent. Je ne vois que trop que j'ai prévu juste; nos perfides & insolens ennemis nous traiteront peut-être plus durement que les autres, parce que nous sommes les derniers. N'importe, il faut bien souscrire à tout, mais jamais un désarmement; cependant du moins se ne sera jamais par mon ordre; pour tâcher de le prévenir, en cas qu'on l'exige, faites provisoirement prendre les fusils de toutes les recrues & autres soldats peu sûrs, & mettez les en magasin.

Faites-en dire autant à Debrun de ma part. Notre situation est bien critique, mais il faut espérer qu'elle ne durera pas; notre tour viendra. O mon cher d'Hugon! que j'ai de chagrin; jamais mon cœur n'éprouva plus d'amertume! Que ne puis-je recevoir sur ma tête toute la haine de nos ennemis pour nous tous! j'en serois plus satisfait; du moins, je prendrai sur moi le plus que je pourrai pour alléger les autres.

Envoyez-moi de suite un exprès, pour attendre mes ordres & me donner les renseignements de ce qui se passe dans votre canton. Mille amitiés à Caumarque. Pour Dieu, engagez tous nos camarades à patienter; je conçois qu'ils sont inquiets; mais moi, je ne suis pas tranquille.

Signé, L. DE FROTTÉ.

VARIÉTÉS.

On discutoit naguères la question de savoir si, lorsque le gouvernement & le tribunal enverroient trois orateurs au corps législatif, tous auroient la faculté de parler, ou si un seul seroit entendu pour tous.

Pour laisser la parole à un seul orateur, on objectoit la nécessité de mettre de l'unité, de l'ensemble dans les principes & dans la discussion; on craignoit les rivalités, les luttes d'amour-propre entre les orateurs.

Ce qui s'est passé jusqu'à présent au corps législatif, prouve que l'opinion qui a prévalu étoit la meilleure, & l'avenir le confirmera sans doute encore. Souvent, en effet, les formes sévères d'un orateur sont adoucies par l'éloquence plus insinuante d'un second; les passions excitées par quelque observation moins opportune ou légèrement hasardée, peuvent être apaisées par des développemens plus adoptés aux circonstances, & plus agréables aux individus.

TRIBUNAT.

Présidence du citoyen DESMEUNIER.

Séance du 29 pluviôse.

Le tribunal reçoit trois messages; le premier du sénat conservateur, qui lui annonce qu'il a élu pour membre du corps législatif le citoyen Clairon, ex-législateur.

Les deux autres messages sont du corps législatif; il transmet, par l'un d'eux, le projet de loi sur la clôture de la liste des émigrés; par l'autre, il annonce qu'il a adopté le projet de loi relatif à la division du territoire de la république & aux administrations locales.

Le projet de loi sur la clôture de la liste des émigrés est renvoyé à l'examen d'une commission composée d'Andrieux, Bitau & Linieres, Bezard Calland, Miot.

Il sera fait mention des deux autres messages au procès-verbal.

L'ordre du jour appelle le rapport sur le projet de loi tendant à ce que des octrois de bienfaisance soient établis dans toutes les villes où les hospices n'ont pas de revenus suffisans pour leur besoin. Ce moyen des octrois, qui d'ailleurs est d'accord avec les loix existantes paroissant le seul propre, à subvenir à des besoins si vivement recommandés par l'humanité, le rapporteur propose au tribunal d'émettre son vœu en faveur du projet de loi.

Labrousse en appuyant ce projet exprime le désir de voir créer un système général de secours publics.

On va aux voix: sur 88 votans, 85 votent pour le projet. Il est adopté.

On procède à un scrutin pour la nomination d'un candidat à présenter au sénat conservateur, en voici le résultat:

Portal a réuni 25 suffrages; Tronchet 17, Overcamb 13, Sauto 6, Cambry & Duval 3, Lanjuinais, Perrin (des Vosges) Dupuy, Bernardin (de St.-Pierre & Treilhard 2, Jard-Panvilliers, Réveillere-Lépeaux, Bergon; Béthune-Charost, Montardier, Arboville & Goupil-Préfeln, une.

Personne n'ayant la majorité, primedi, jour auquel le tribunal s'ajourne, il sera procédé à un deuxième tour de scrutin.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 29 pluviôse.

Dubois (des Vosges), conseiller d'état, est introduit; il propose un projet de loi tendant à abroger les loix & arrêtés qui avoient accordé aux ecclésiastiques de la Belgique des bons admissibles en acquisitions de capitaux. Ces ecclésiastiques seront assimilés à ceux de l'ancienne France, & recevront les mêmes pensions que ceux-ci.

L'intérêt des ecclésiastiques eux-mêmes dit le citoyen Dubois, a suggéré cette mesure. Il y a déjà une grande quantité de bons émis; il faudroit, pour contenter tous ceux qui ont des droits, en émettre encore pour 175 millions. Une aussi grande quantité de bons en circulation occasionneroit l'avilissement; la république perdrait ses domaines, & les ecclésiastiques n'obtiendroient pas tout ce qui leur a été promis. En recevant des pensions, au contraire, ils n'éprouveront aucune perte & la république aucune lésion.

La discussion de ce projet de loi est indiquée au 15 ventôse.

Le corps législatif ordonne qu'il sera communiqué au tribunal.

On procède au second scrutin d'élection pour les candidats au sénat conservateur. Personne n'a eu la majorité; Duval a eu 40 voix, Lanjuinais 55. Dupuy 20, Merlin de Douai 15, Tronchet 22, le général Hédouville 6, l'illustre 10. — Il sera fait un nouveau scrutin primidi.

Bourse du 29 pluviôse.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	19 f.
Idem courant... 56 ⁷ / ₈ , 57 ⁵ / ₈ .	Bons ² / ₃	1 f. 8 c.
Hamb..... 190 ¹ / ₄ , 189 ¹ / ₄ .	Bons ¹ / ₂	
Madrid... 7 f. 12 c. le billet.	Bons ¹ / ₄	
Madrid. effect.....	Bons d'arrér.....	87 f. 50 c.
Cadix... 7 f. 12 c. le billet.	Bons pour l'an 8, 65 f. 75 c.	
Gênes effect.... 4 fr. 45 c.	Or fin.....	101 f. 25 c.
Livourne.....	Ling d'arg.....	50 f. 17 c.
Bâle... ¹ / ₂ per., 1 ³ / ₄ per.	Portugaise.....	91 f. 75 c.
Lausanne.....	Piastre.....	5 f. 24 c.
Lyon..... per. 20 j.	Quadruple.....	78 f. 5 c.
Marseille..... ¹ / ₂ pair 30 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 35 c.
Bordeaux..... 1 p. à v.	Guinée.....	24 f. 65 c.
Montpellier... ¹ / ₂ per. 30 j.	Souverain.....	33 f. 30 c.
Rente provis... 10 fr. 25 c.		

Esprit ³/₆, 360 francs. — Eau-de-vie de Montpellier 22 deg., 270 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac 22. d., 300 fr. — Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 2 fr. 85 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 55 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 15 cent. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 5 c. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 3 fr. 10 c. — Coton des Isles, 3 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 fr. 50 c.

Dissertation sur les Fievres bilieuses, & Histoire de l'épidémie bilieuse qui régna à Lausanne en 1755; par A. S. D. Tissot; traduit du latin avec quelques additions, par Mahot, médecin. Un volume in-12 de 360 pages, imprimé sur papier carré fin & caracteres cicéro Didot. Prix 2 fr. 50 cent., & 3 fr. 25 cent. par la poste pour les départemens: A Paris, chez Gabon, libraire, près l'École de Médecine; & chez Brosson, rue Pierre-Sarrasin, n°. 7.